

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer les gestes élémentaires du métier de constructeur en voirie urbaine
- Travailler sur un chantier en sécurité
- Connaître les codes et usages de l'entreprise
- Communiquer en entreprise
- Être capable d'intégrer un parcours de formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

PUBLIC ET PRE REQUIS

Demandeurs d'emploi

Savoir lire, écrire et comprendre le français (niveau A1 à l'écrit et A2 à l'oral minimum).

CONTENU PEDAGOGIQUE

- **Enseignement technique (154 heures) :**

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.

Construire des petits ouvrages d'aménagement urbain.

Poser des pavés et des dalles manufacturées.

Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures et caniveaux.

Pose de réseaux d'assainissement (notion de pente et d'implantation),

Contrôle, finitions

Lire et comprendre des documents techniques

- **Technologie (24 heures)**
- **Lecture de plan (24 heures)**

Son rôle, ses indications, les différentes représentations

Les différentes vues : perspective, vue en plan, élévation, coupes

La visualisation dans l'espace

Les symboles et conventions de représentation

La recherche et le cumul de côtes

Utiliser les échelles

Les coupes et la relation vue en plan et plan de coupe

- **Prévention sécurité environnement (8 heures)**
- **Prévention des risques liés à l'activité professionnelle (PRAP) (8 heures)**
- **AIPR (7 heures)**
- **Français et accompagnement (70 heures)**

Communiquer en entreprise

Se comporter en compagnon responsable, Règles et valeurs de l'entreprise

Remise à niveau, les savoirs de base

Les différentes techniques de recherche d'emploi

Sécurisation du parcours, élaboration du projet professionnel

LES INTERVENANTS

Formateurs expérimentés issus des métiers

METHODES PEDAGOGIQUES

Technique : formation pratique dans un atelier

Lecture de plans et technologie : formation théorique et exercices pratiques

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Evaluation sommative sous forme de mise en situation durant la formation

Attestation de fin de formation remise en fin de stage

Présentation des candidats aux épreuves menant à l'habilitation AIPR

Durée : 400 heures dont 105h de stage en entreprise
Dates : du 2 mai au 25 juillet 2023
Tarifs : financée par Constructyts

Lieu : Rambouillet 78

Contact : Mme de Dainville

Tél : 01 30 16 12 28

Mail : formation@cfmbtp-sqy.com

